

Communiqué du 17 janvier 2020

Le Réseau des INSPÉ, en concertation étroite avec la Conférence des présidents d'Université, a adressé en début de semaine aux trois directions générales (DGESIP, DGESCO et DGRH) un courrier faisant état des difficultés des équipes à poursuivre plus avant le travail d'élaboration des maquettes de formation des futurs professeurs et conseillers principaux d'éducation pour une mise en œuvre à la rentrée prochaine. Ce texte mentionnait d'une part la tension liée aux délais de plus en plus contraints au regard du manque d'informations suffisamment précises sur les concours, à ce stade de l'année universitaire. Il évoquait d'autre part la nécessité de clarifier les conditions de mise en stage des futurs étudiants de master MEEF.

Afin de poursuivre le travail engagé par les équipes des INSPÉ dans la dynamique de la réforme, le Réseau des INSPÉ et la CPU ont demandé la mise en place d'un aménagement *a minima* des maquettes de M1 pour septembre 2020, dans le respect de l'autonomie des universités. Ils ont proposé la restructuration profonde des maquettes de M1 et M2, telle que prévue dans le nouveau référentiel de formation MEEF, pour septembre 2021.

Lors de l'assemblée plénière de la CPU, qui s'est déroulée le jeudi 16 janvier, le ministre de l'Education nationale et de la jeunesse a annoncé accepter une mise en œuvre progressive des maquettes, en maintenant l'objectif du nouveau concours en 2022.

Le Réseau des INSPÉ salue ces propos rassurants, qui vont permettre aux équipes pédagogiques et administratives de continuer plus sereinement le travail déjà engagé. Il se tient à la disposition des tutelles pour poursuivre les échanges autour de la mise en œuvre de la réforme, concernant les concours et le stage en M2, notamment.